

Secrétariat Général

Date : 05 mars 2018

Dossier suivi par : Olivier BLEUNVEN – Yoann VIGNER

Objet : Réforme du Baccalauréat

Monsieur Philippe VINCON

Directeur Général de l'Enseignement
et de la Recherche
DGER - 1 ter, avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Monsieur le Directeur Général,

Le Ministre de l'Education nationale a présenté le 14 février 2018 sa réforme du baccalauréat. Dans le document rendu public ce jour là il annonce également une réforme du lycée général et technologique d'ampleur.

Si avant la présentation du projet de réforme Messieurs Banquer et Mathiot avaient promis d'intégrer l'enseignement agricole dans leur réflexion, dans la communication du 14 février dernier, « *Baccalauréat 2021 – Pour l'école de la confiance* », le Snetap-FSU n'y a trouvé aucune référence.

Cette absence d'éléments spécifiques à l'enseignement agricole inquiète évidemment les personnels et les amène à s'interroger sur plusieurs points :

- que devient précisément la voie technologique STAV dans cette réforme ?
- que devient la spécialité "écologie-agronomie et territoires" ? (si elle est apparue pendant quelques jours sur le site du Ministère de l'Education nationale, elle a aujourd'hui disparu ... or en l'absence complète d'information sur le site "Chlorofil" l'incertitude demeure) ? Nos établissements proposeront-ils systématiquement une des deux options mathématiques ?
- quelles seront les spécialités proposées aux élèves de l'enseignement agricole, sachant que limiter par trop celles-ci pourrait revenir à obérer sérieusement nos capacités de recrutement en seconde générale et surtout la capacité de nos élèves à faire des choix d'orientation en fonction des pré-requis des universités ?
- que restera-t-il du caractère scientifique de nos formations en classe de terminale si les élèves doivent choisir entre Maths et Physique car il ne resterait que 2 spécialités possibles (sur les 3 choisies en classe de première) et quelles seront les incidences en matière d'orientation vers nos BTSA et les écoles d'agro ?
- quelle place occupera l'enseignement agricole dans la refonte des programmes annoncée par le Ministre de l'Education Nationale avant la fin de l'année ?
- ...

Jean Michel Blanquer a également annoncé une concertation technique sur les modalités de mise en œuvre du nouveau baccalauréat et des évolutions du lycée au courant des mois de mars / avril 2018. Nous y sommes, aussi comment comptez-vous associer les organisations représentatives des personnels de l'EA à cette concertation (finalités, modalités, calendrier) ?

Si nous vous avons demandé d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain CTEA, car il nous semble indispensable d'en débattre au sein de cette instance, pour autant il y a une urgence à agir sur les points spécifiques de l'enseignement agricole.

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Directeur Général, nous sollicitons une rencontre avec vous, dans les plus brefs délais, afin d'aborder ces éléments.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Directeur Général, en notre dévouement le plus sincère pour le Service Public d'Éducation.